Courrier-type à personnaliser selon vos souhaits.

La liste des 577 députés élus en juin 2017, avec leur courriel, est disponible à cette adresse :

**Assemblée Nationale** [**http://www2.assemblee-nationale.fr/qui**](http://www2.assemblee-nationale.fr/qui)

Merci de votre participation à cette campagne nationale.

**OÏKOS KAÏ BIOS Patrimoine Nature et Vie** <http://www.oikoskaibios.com/>

Objet : Elevages d’animaux pour la fourrure.

Madame le Député, Monsieur le Député,

Je vous sollicite concernant les élevages d’animaux pour leur fourrure.

Je souhaiterais qu’à l’instar des autres pays, la FRANCE s’engage pour un projet de loi les interdisant. Elle rejoindrait ainsi les pays de l'UE ayant déjà proscrit ce type d'élevage comme l'Allemagne, la Belgique, la République Tchèque. Par ailleurs, le Royaume Uni, l'Autriche, la Suède, la Hongrie, le Danemark, les Pays Bas, et l'Espagne ont mis cette mesure en application depuis des années. En Suisse, l'élevage est inexistant tant la sévérité des normes empêche toute rentabilité économique.

Pour exemple en France, dans le département du Doubs, l’élevage de visons sis à Emagny, en infraction depuis des années et condamné par la Justice grâce à l’action de [l’association locale Combactive](http://emagny-elevage-visons.fr/)ainsi que [Dignité animale](https://www.facebook.com/pg/Dignit%C3%A9-Animale-465665753533756/) , projetait d’être régularisé. La demande d'extension de 2000 à 18 200 visons a été logiquement rejetée par la Préfecture.

La plupart des autres fermes d’élevage sont dans le même cas de non-respect des conformités requises pour l'environnement et des conditions minimales du bien-être animal.

Les méfaits sur l’environnement sont connus : gaspillage des ressources, pollution des eaux et des sols. En outre, des métaux lourds sont utilisés pour le traitement des fourrures.

De surcroît, les conditions sanitaires sont déplorables et des actes de cruauté intolérables sont infligés aux animaux. Animal Rights révèle des images choquantes, tournées dans un élevage de visons en Flandre (Belgique). Ces [pratiques inacceptables sont les mêmes dans nos élevages de visons en France](https://www.facebook.com/animalrights.fr/videos/1795712954009752/). La vidéo est à cette adresse

<https://www.facebook.com/animalrights.fr/videos/1795712954009752/>.

A ce propos, le rapport du Comité Scientifique de l'Union Européenne, The Welfare of Animals Kept for Fur Production (<https://ec.europa.eu/food/animals/welfare_en>) dénonce, dans ces élevages, les conditions de vie et de mort des animaux qui ne sont pas humainement acceptables. Pour clore, les besoins physiologiques minima des animaux ne sont pas respectés.

Ajoutons, que dans le monde, chaque année, 140 millions d’animaux encagés sont massacrés.

Alors qu’il est recommandé plus que jamais de réduire notre empreinte de carbone, il apparaît évident que ce type d’élevages classé parmi les 5 industries les plus polluantes soit définitivement fermé.

C’est pourquoi j’insiste auprès de vous pour qu’une loi interdisant définitivement ce genre de pratique soit votée.

Je vous remercie de l’attention que vous avez portée à ce courrier.

Je vous prie d’agréer, Madame le Député, Monsieur le Député, mes respectueuses salutations.

N.B. La pétition initiée par la Société Anti Fourrure, Combactive et Dignité Animale est à cette adresse https://www.mesopinions.com/petition/animaux/projet-loi-interdisant-elevage-animaux-fourrure/38414

NOM, Prénom, adresse